

5 CANDIDATES DE SEINE-SAINT-DENIS ACCÈDENT À LA SHORT LIST RÉGIONALE DU CONCOURS « CRÉATRICES D'AVENIR » 2023

- 1^{er} concours francilien consacré à l'entrepreneuriat des femmes
- 6 catégories de prix & 60 000 € de dotations

La dernière ligne droite du concours « Créatrices d'Avenir » 2023 est lancée avec l'organisation des sélections départementales dans tous les territoires franciliens.

Le jury de Seine-Saint-Denis, organisé par Initiative Seine-Saint-Denis, a rendu son verdict et sélectionné ses 5 candidates qui accèdent à la sélection régionale dans les 6 catégories de prix : Impact, Innovation, Artisanat, Mixité des métiers, Quartiers et Prix du Public.

Comme les 7 autres jurys départementaux franciliens, le jury de Seine-Saint-Denis a sélectionné 5 créatrices d'entreprise qui ont candidaté à « Créatrices d'Avenir » et qui peuvent désormais prétendre à accéder à la grande finale du concours régional.

Le café-cantine Cheffes, finaliste pour le « Prix Quartiers », représentera également le département de la Seine-Saint-Denis pour le « Prix du Public ».

Les créatrices d'entreprise toujours plus nombreuses à candidater

Pour cette édition 2023, Créatrices d'Avenir a enregistré un haut niveau de participation (+25% par rapport à 2022) avec 856 candidatures enregistrées sur la plateforme en ligne, dont 417 candidatures complètes et éligibles. Doté de 60 000 € de prix pour les lauréates, Créatrices d'Avenir constitue l'événement de référence en Ile-de-France pour promouvoir l'entrepreneuriat des femmes, soutenir et valoriser celles qui osent entreprendre et réussir.

La sélection du jury de Seine-Saint-Denis pour accéder à la finale régionale

Prix « Impact » : Amina Khelil pour D-PhiAlpha (Aulnay-sous-Bois, 93)

[D-PhiAlpha](#) est une école de réussite scientifique, située à Aulnay-sous-Bois, qui reçoit des élèves du CM1 à la Terminale, sur des créneaux extrascolaires. Les cours s'organisent par petits groupes de 6 élèves maximum d'un même niveau scolaire, dans lesquels sont utilisés les supports de cours au cœur de la méthode D-PhiAlpha. Une plateforme pédagogique et des cours en distanciel ont également été développés.

Prix « Innovation » : Anne Nguyen pour BioAlva (Montreuil, 93)

[BioAlva](#) propose des alternatives végétales, équivalentes au poisson en termes de goût et de valeurs nutritionnelles, utilisant des algues marines et des légumineuses bio. A travers ce nouveau produit, BioAlva apporte les saveurs de la mer à tous, tout en luttant contre la surpêche et en contribuant à la préservation de la biodiversité marine.

Prix « Artisanat » : Laure Montastier pour Iconocadre (Saint-Ouen-sur-Seine, 93)

[Iconocadre](#) propose un service d'encadrement sur mesure de tous types de support : toile, photographie, pastel, dessin, tissu, sérigraphie etc., afin de les préserver, les conserver et les embellir grâce à un savoir-faire professionnel. Une de ses priorités est de sensibiliser le grand public à l'artisanat d'art à travers l'encadrement. L'accent est mis sur les matériaux de conservation : cartons sans acide, verres traités anti UV et anti-reflet, montages conservation.

Prix « Mixité des métiers » : Marion Den Hollander pour Cofransel (Saint-Denis, 93)

[Cofransel](#) rénove des sièges et fauteuils (amphithéâtres, auditorium, fauteuils de direction ou de salles de conseil, véhicules de transport...) en changeant le tissu, cuir ou simili cuir ainsi que la mousse, et répare les éléments mécaniques. La rénovation se fait selon le souhait du client à l'identique ou avec un changement de couleur, de matière, de couture ou encore de design.

Prix « Quartiers » et « Prix du Public » : Léa Letellier pour Cheffes (Romainville, 93)

Cheffes propose une cuisine fusion pleine de surprises et de saveurs, accessible, fondée sur les principes de l'économie sociale et solidaire et surtout faite avec amour. Les produits servis dans ce café-cantine situé en plein cœur de la cité maraîchère de Romainville sont issus le plus possible de circuits courts et sélectionnés sur de hauts critères qualité.

L'aventure « Créatrices d'Avenir » 2023 continue !

Composé d'une quarantaine d'experts de l'accompagnement et du financement, de partenaires du concours et d'anciennes lauréates, le jury régional se déroulera le 7 novembre prochain et aura pour mission de désigner les 15 finalistes régionales (3 par catégorie de prix). Les créatrices sélectionnées seront ensuite auditionnées par le jury final le 27 novembre.

Nouveauté cette année, les 8 candidates désignées pour représenter leur département pour le « Prix du Public » accèdent automatiquement à la finale. Elles concourront du 15 au 24 novembre à travers un vote en ligne pour accéder au prix.

Les lauréates bénéficieront d'une visibilité et se partageront 60 000 € de dotations globales, dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en prestations d'accompagnement (coaching, rendez-vous expert, billets d'avion, mise en réseau...). Elles seront récompensées le 6 décembre lors de la cérémonie de remise des prix à Paris.

Informations pratiques

Les dates clés de « Créatrices d'Avenir »

Jury de sélection des 15 finalistes régionales.....	7 novembre 2023
Vote en ligne pour le Prix du Public.....	du 15 au 24 novembre 2023
Jury final / Audition des finalistes régionales.....	27 novembre 2023
Cérémonie de remise des prix.....	6 décembre 2023

Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise* dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France,
- au moins 50% des parts sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante est une femme,
- les statuts ont été déposés (pour les sociétés) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre 2023,
- le projet s'inscrit dans au moins une des catégories de prix du concours.

*Les associations ne sont pas éligibles.

En savoir plus sur « Créatrices d'Avenir »

Retrouvez plus d'informations sur www.creatricesdavenir.com

Découvrez les lauréates des précédentes éditions : <https://www.creatricesdavenir.com/palmares>

Suivez « Créatrices d'Avenir » sur les réseaux sociaux :

- Instagram : [creatricesdavenir](https://www.instagram.com/creatricesdavenir)
- Facebook : [ConcoursCreatricesdAvenir](https://www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir)
- LinkedIn : [creatricesdavenir](https://www.linkedin.com/company/creatricesdavenir)
- X : [@CreadAvenir](https://twitter.com/CreadAvenir)

A propos du réseau Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France, réseau associatif francilien d'accompagnement et de financement des entrepreneurs a permis de créer et maintenir près de 4 000 emplois en 2022, en finançant et accompagnant plus de 1 600 nouveaux entrepreneurs dont 34% de femmes. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 92% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. En savoir plus sur www.initiative-iledefrance.fr.

Contacts presse

Agence Edifice

Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : etienne@edifice-communication.com

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : laetitia@edifice-communication.com

Initiative Ile-de-France

Nadège Hammoudi - Tél. : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

« Créatrices d'Avenir » est organisé par :



Avec le soutien de :

